

Lutte contre l'insalubrité

Vous avez dit ordures ménagères ?



Les bennes ampiroles, un palliatif qui est le bienvenu.



Certains déchets ne sont pas des ordures ménagères...

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

Qu'est-ce qui caractérise une ordure ménagère ? On est en droit de se poser la question en observant tout ce que les ménages exposent à la collecte publique. Le constat est que tout déchet produit par un ménage est rangé dans cette catégorie par les populations. C'est pourquoi, on trouve, côte à côte, autour des bennes dédiées à la collecte, aussi bien de vieilles tôles, des carcasses de frigos que de vieux ventilateurs. Toutes choses qui, on en conviendra, ne se prête pas à la collecte par l'intermédiaire des bennes automatisées dont dispose la plupart des fournisseurs de service de la collecte urbaine.

POUR des raisons de salubrité publique, les déchets ménagers, produits en principe quotidiennement, doivent être condi-

tionnés dans des sachets poubelles et déposés dans les bacs appropriés. Ils ne doivent pas être exposés à même le sol, où ils risquent d'être éventrés par des animaux et de souiller la nappe phréatique, singulièrement dans une ville sujette aux inondations comme la capitale économique. Il y va également du respect de l'environnement et du voisinage. Sous d'autres cieux, le dépôt, sur ces lieux de collecte, d'objets encombrants, est interdit par la loi. Généralement, on considère comme ordures ménagères, les restes alimentaires, les emballages plastiques, certains déchets d'hygiène (couches, kleenex, coton...), des objets non récupérables comme de vieilles chaussures, du vieux linge, de la vaisselle cassée, etc. Si l'on considère que le contenu des bacs à ordures doit être compacté par les véhicules automatiques équipés à cet effet, les bouteilles en verre et au-



...Ils ne trouvent pas place dans les bacs à ordures.

tres dames-jeannes du même matériau posent déjà problème et devraient faire l'objet d'une collecte séparée, le tri sélectif pouvant déboucher, à termes, au recyclage de certains déchets. Toutes

choses qui, n'ayant pas cours sous nos cieux, donnent le spectacle de ces encombrants que l'entreprise commise à la collecte est bien obligée de traiter par la mise en circulation de benne de type

“ampirole”. Ces réceptacles, plus volumineux et faisant l’objet d’un enlèvement par l’intermédiaire de camions-bennes, paradoxalement, encouragent les populations à sortir toutes sortes de déchets, y

compris ceux qui sont, normalement, de leur responsabilité. Il en est ainsi des produits des élagages (branchages) ou des branches de palmiers ayant servi aux veillées. Les "ampiroles" sont également pratiques pour les grands magasins, producteurs de fortes quantités de cartons dont le poids doit certainement être inversement proportionnel au coût de l'enlèvement. En définitive, la question du traitement des déchets urbains reste entière. À côté de la collecte réalisée tant bien que mal par l'entreprise à laquelle la municipalité a concédé cette prestation, une réflexion devrait être menée pour la mise en place d'une véritable chaîne de traitement qui prenne en compte le tri, le stockage et le recyclage, nombre de déchets urbains étant de véritables mines d'or. Une telle orientation aurait, entre autres avantages, de créer des emplois tout en protégeant l'environnement.

Les gens/Livia Badjina, " spécialiste " de cotis braisées

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

LIVIA Badjina, appelée affectueusement "Badjio", fait partie de la nouvelle génération de nationaux qui ont décidé de prendre le taureau par les cornes. Afin de subvenir à ses besoins existentiels et à ceux de sa progéniture, cette jeune femme a décidé de se lancer dans la braise des cotis. *«Etre salarié aujourd'hui, dans notre pays, devient difficile, à cause de la mauvaise situation financière qu'il traverse. (...) Il vaut mieux avoir une petite activité génératrice de revenus. C'est ce que je fais pour subvenir aux besoins de ma progéniture, car il n'y a pas de sots métiers»,* ex-



Le bar "La panthère", à côté duquel exerce Livia Badjina.

plique-t-elle à l'Union. Mais la jeune femme dit ne pas être arrivée là par hasard. « *Je partais régulièrement chez une dame qui braisait les cotis à Saint-André. Et à chaque fois, j'observais sa manière de cuisiner. D'où ma décision*

de me lancer dans cette activité aujourd'hui », précise Livia Badjina, qui s'est installée à proximité du bar "La panthère", au quartier Cuvette Centrale. Les clients dudit bar n'en démordent pas, eux qui peuvent désormais savou-



Livia Badjina, sans complexe sur son lieu de travail, au quartier Cuvette Centrale.

rer sa recette en prenant leur bière.
« Ça marche plutôt bien. Mais dans le commerce, il faut de la patience, car il y a des jours où les clients n'affluent pas », prévient Badjio à toutes celles qui voudraient faire comme elle.

Jadis, certains petits métiers, tels le gardiennage, la cordonnerie, l'écaillage de poissons et bien d'autres, n'étaient pas le plat préféré de nombreux nationaux. Ces derniers, semble-t-il par orgueil ou simplement par ignorance des retombées financières qu'ils

pourraient en tirer, les jugeant indignes. Raison pour laquelle les ressortissants étrangers, singulièrement ceux venus d'Afrique de l'Ouest, sachant pertinemment qu'une mine d'or s'y cache, se sont lancés dans ces boulots jadis négligés.

Mais la crise économique sévissant et face aux succès engrangés par ces frères venus d'ailleurs dans bien des domaines du "système D", des compatriotes qui pensaient, assez naïvement d'ailleurs, que le "bureau climatisé" était leur seule planche de salut, ont fini par se résoudre à s'essayer, à leur tour, à cette filière dont le caractère lucratif ne saurait se démentir. Il suffit de demander ç Livia!